



Pôle Ressources Economiques

MARSEILLE PROVENCE
CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE



Observatoire avancé des PME

Anticiper les fragilités des entreprises



Source photo : Arkema, Arcelor-Mittal, FBTP13

L'effet domino des crises de l'immobilier et de l'automobile dans le BTP et l'industrie lourde des Bouches-du-Rhône

Le Centre de Ressources Économiques de la CCIMP remercie les représentants des syndicats professionnels et en particulier : FBTP13 - UIC - UIMM - PRISME

Centre de Ressources Économiques - CCIMP - Décembre 2008



L'observatoire avancé pour mesurer et agir

- > L'observatoire avancé mis en place permet une information régulière sur les effets de la crise en local pour établir des préconisations d'actions. Ses objectifs sont :
- > Anticiper les problèmes et les fragilités à venir par grands secteurs économiques et/ou par territoires
- > *Mise en place d'un réseau d'experts et de capteurs avancés permettant de rendre compte de l'opinion, et de la santé de secteurs spécifiques de l'économie départementale, mais également de la vitalité des territoires de Marseille Provence (Marseille, Aix-en-Provence, Martigues, Salon de Provence, Aubagne).*
- > Affiner la perception des entreprises et de leurs problématiques
- > *Mise en place d'un dispositif d'enquêtes flash terrain pour dresser un tableau régulier de la santé et du moral des entreprises des Bouches-du-Rhône sur la base d'un panel.*
- > Disposer de capteurs de conjoncture efficaces et réactifs
- > *Projection d'indicateurs pertinents permettant de mesurer les grandes évolutions économiques sur la base de 3 types d'indicateurs : de cadrage, prospectifs et d'impact.*
- > Évaluer l'impact de la crise sur des investissements privés/publics, leviers de croissance pour les entreprises
- > *Mise en place d'un suivi des grands projets d'investissements locaux publics et privés susceptibles de présenter un risque lié à la santé financière des maîtres d'œuvres / d'ouvrages. Analyse des mesures de l'état sur les PME en France et en particulier dans les Bouches-du-Rhône.*
- > Préconiser des actions, des orientations à destinations des PME locales
- > *Proposition de pistes permettant d'élaborer des actions opérationnelles en fonctions de multiples critères.*



Contexte

- > Depuis 2007, la croissance économique française connaît un ralentissement dû à plusieurs facteurs à savoir la baisse du pouvoir d'achat lié à l'augmentation des prix à la consommation et au gel des salaires. 40% des entreprises des BdR connaissent une baisse d'activité au 1^{er} semestre 2008 par rapport au 1^{er} semestre 2007. (cf. enquête flash n°1 de l'observatoire)
- > A ce ralentissement économique est venu se rajouter une importante crise financière dont les prémices se sont fait sentir au 2^{ème} trimestre 2008 et impactent l'ensemble de l'économie mondiale. Outre le coût direct de la crise financière (supérieure à 1 000 milliards de dollars selon les dernières estimations), le risque sur l'économie réelle se traduit par un resserrement des conditions de crédit pour les entreprises et les particuliers et par une contraction de la consommation des ménages, des entreprises et des collectivités qui anticipent une récession économique.
- > En octobre 2008, 39 % des entreprises des BdR déclarent ressentir d'ores et déjà les premiers effets de la crise financière. Cette opinion était exprimée majoritairement (65%) par des entreprises qui ont connu un ralentissement de leur activité entre le 1^{er} semestre 2008 et 1^{er} semestre 2007 et ont tendance à suspendre leurs investissements. A court terme, les préoccupations des entreprises sont relatives à la gestion de trésorerie et au maintien de leurs niveaux d'activité. Celles qui ont une activité en développement sont concernées également par le recouvrement des créances et le financement d'un projet d'investissement.
- > Enfin l'enquête flash d'octobre montre qu'indépendamment des critères de taille, de secteurs d'activités (Commerce /Industrie/ Services) et de localisation géographique, c'est le critère de dynamique économique (évolution du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2008 par rapport au 1^{er} semestre 2007) qui distingue le comportement des PME face à la crise.
- > 2 mois plus tard (à la mi-décembre), il nous est apparu opportun de mieux comprendre comment le ralentissement économique national qui touche l'immobilier et l'industrie automobile en particulier se propage dans l'économie de notre département. Nous vous proposons une analyse des effets de la crise dans 2 secteurs phares de notre économie : le BTP et l'industrie lourde.

Synthèse



→ BTP : Relancer la consommation et soutenir l'investissement

Les effets de la crise immobilière se font déjà sentir dans l'économie locale depuis le début d'année. Si l'on projette les 10% de réduction d'activité annoncée par la FBTP13 sur 2008/2009 cela pourrait se traduire par :

> **4 000 emplois menacés dans le secteur de la construction** (dont intérim) qui en comprend 43 000, dans notre département à un horizon de 18 mois (déjà un millier d'intérimaires supprimés depuis le début de l'année d'après la FBTP13).

> **1 800 emplois fragilisés dans les entreprises sous-traitantes** au niveau local: Industries extractives, fabrication de matériaux et matériels de construction, équipements du foyer, commerce de gros spécialisé, intérim, études techniques et financières, loueurs de matériels,....

> Une vigilance toute particulière pour le bâtiment qui dépend en grande partie de la demande, en berne, des ménages (le bâtiment représente 4/5 du CA du BTP).

Les TPE du Bâtiment, fragilisées par leur taille et ayant un accès réduit aux marchés publics, seront fortement impactées si la demande des ménages n'est pas relancée. De nombreuses défaillances sont à craindre (+14% sur les neufs premiers mois de 2008)

Toutefois des signaux positifs doivent permettre d'en contenir les effets:

> Un secteur Travaux Publics soutenu sur notre territoire par la présence de grands projets d'investissement (ITER, Euromed), et les annonces par les collectivités locales d'un maintien de l'investissement pour 2009 (contrairement à d'autres départements).

> Les annonces de l'Etat (remontée du seuil du prêt à taux zéro, travaux d'infrastructures,...) couplées à la baisse des taux de la Banque Centrale Européenne (effet sur le prix du crédit pour les particuliers) devraient avoir un effet positif.

> Le rôle à jouer par les collectivités locales en terme de gestion foncière, de construction (ou rénovation) d'infrastructures, et de logements sociaux (rappelons que le livret A, qui permet de financer le logement social, connaît des encours records et devrait voir son taux baisser début 2009, facilitant par là l'investissement local).

Pour contenir ses effets, il est donc nécessaire de :

> Veiller à la réalisation, et à la programmation, d'investissements dans les infrastructures économiquement structurantes : opérations en cours (ITER, Euromed, L2, Port de Fos) et projets futurs : LGV Paca, contournement d'Arles, poursuite de la L2, extension et modernisation du Grand Port Maritime de Marseille, réalisation d'infrastructures pour le tourisme d'affaire, la croisière.

> Orienter les professionnels vers l'installation de matériels innovants (solaire, ...)



Soutenir les sous-traitants industriels qui subissent le contrecoups de la crise de l'automobile

Notre département a la caractéristique d'être relativement peu lié au secteur de l'automobile par rapport à d'autres régions. Certains secteurs subissent toutefois, par « effet domino », les contrecoups de cette crise. Sur le territoire cela se traduit principalement par des difficultés dans:

> **La sidérurgie**, qui fournit l'acier plat et les aciers spéciaux nécessaires à la fabrication automobile. Cela concerne les établissements d'Arcelor-Mittal et d'Ascometal sur Fos-sur-Mer (3 800 emplois à eux deux).

Des mesures de chômage partiel ont été mises en place chez Ascometal. Arcelor-Mittal limite la présence du personnel (prise congés et de RTT) et a mis à l'arrêt un haut fourneau pour réduire sa production.

1400 départs volontaires ont été annoncés en France par Arcelor-Mittal. Ces départs devraient toucher les emplois administratifs au niveau des sièges sociaux, et donc « préserver » l'emploi local (une inquiétude toutefois sur les problèmes techniques touchant un haut fourneau).

> **La pétrochimie**, qui fournit les éléments en plastique (ou la matière première nécessaire à leurs fabrications) pour l'industrie automobile : Naphtachimie (500 emplois sur Martigues) a diminué de 60% sa production, Arkéma (1 000 emplois sur trois principaux sites : Fos-sur-Mer, Marseille, et Martigues) qui produit des polyamides et du PVC, Ineos (1 100 emplois sur Martigues), et Lyondel Basell, producteurs de matières plastiques, ont atteint leur minimum technique.

> **L'Intérim et sous-traitance industrielle sont les premiers touchés** : Les donneurs d'ordres réduisent leurs achats à l'essentiel pour limiter leurs dépenses et diffèrent les investissements. Les sous-traitants les plus touchés sont souvent de petite taille et monoclient. Plus de 2000 emplois dans la sous-traitance méritent vigilance.

> La diminution subite du recours à la sous-traitance dans la métallurgie, le bâtiment mais aussi dans l'ingénierie, pourrait conduire à une forte poussée du chômage au premier trimestre 2009 dans l'ouest du département.

Pour contenir ces effets, il est donc nécessaire de :

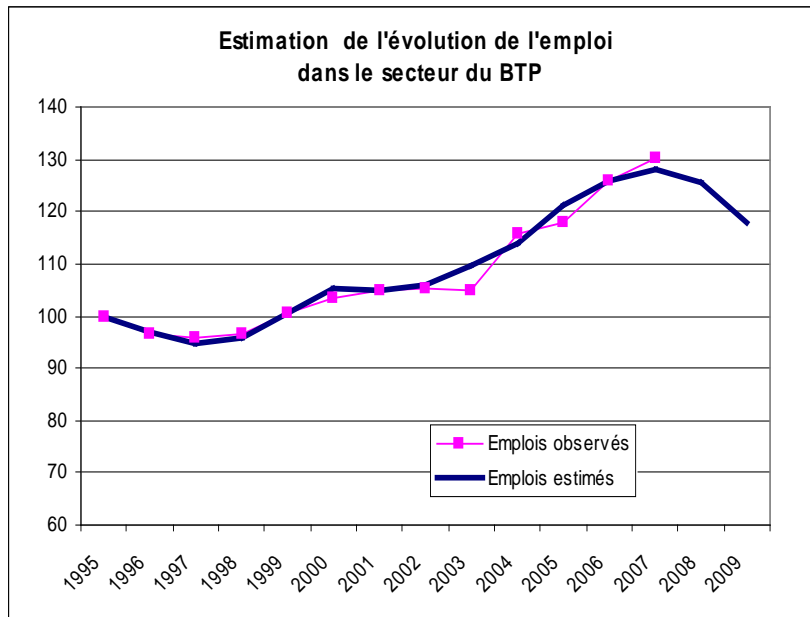
> Surveiller l'évolution du prix des matières premières indexé sur le prix du pétrole fixé trimestriellement (en janvier 2009), qui impactera la pétrochimie

> Réorienter les sous-traitants vers les secteurs qui paraissent moins exposés : construction aéronautique et navale, énergie (ITER, énergies renouvelables, nucléaire), raffinage et les inciter à former leurs personnels pendant les périodes creuses pour préparer l'après crise.

> Surveiller le niveau d'activité des grands donneurs d'ordre industriels du pourtour de l'Etang de Berre.

Analyse de l'effet domino de la crise de l'immobilier

➔ BTP : la fin d'une période faste



> la FBTP13 table sur une baisse globale de 10% de l'activité. Dans un premier temps c'est l'intérim qui devrait faire les frais de cette baisse d'activité car elle joue le rôle de variable d'ajustement pour le secteur.

> 4 000 emplois sont menacés à court terme (18 mois) dans le département dans le secteur du BTP et de nombreuses entreprises qui fournissent des équipements, du matériel et des services sont également fortement touchées (1 800 emplois fragilisés)

Source : Estimation CRE-CCIMP, emplois secteur du BTP&intérim lié

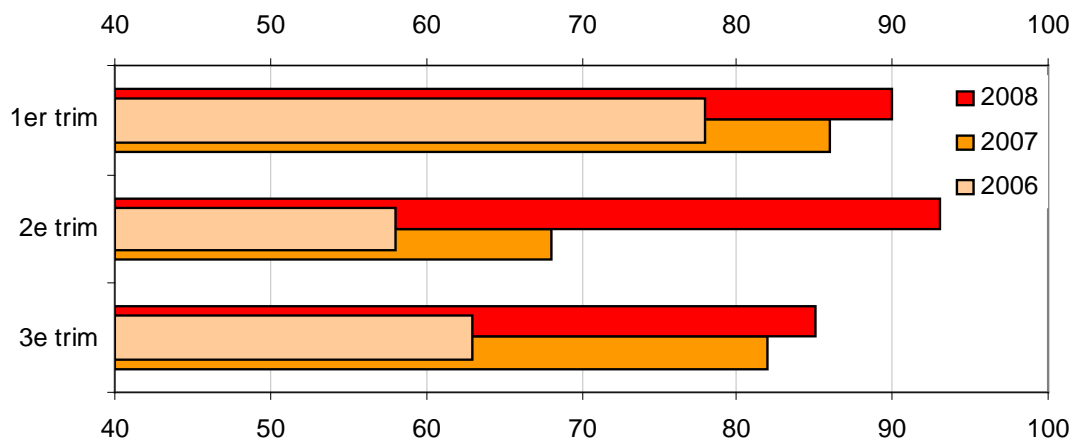
> Début 2008, le secteur du BTP comptait 13 300 établissements et 43 000 salariés dans le département des bouches-du Rhône, hors intérim (8,5% des salariés et des établissements, niveau comparable à la moyenne nationale). Ce secteur est équivalent, en terme d'emplois, au cumul des secteurs de la chimie, pétrochimie, construction aéronautique et navale, électronique, sidérurgie et industries agroalimentaires. Il génère un chiffre d'affaires annuel estimé à plus de 5 milliards € et contribue à 5% de la valeur ajoutée créée dans le département.

> Le secteur s'est caractérisé par une forte progression de son activité ces dernières années : 8400 emplois ont été créés sur la période 2002-2007 dans le département, soit une progression de 24%. Mais le marché du logement, qui représente 60% de l'activité du bâtiment (la moitié du secteur du BTP), connaît actuellement une crise grave avec -14% de mises en chantier sur les trois premiers trimestres de 2008 dans le département, et des perspectives pour 2009/2010 négatives.



BTP : la fin d'une période faste

Nombre de défaillances d'entreprises au RCS - CCIMP
dans le domaine de la construction



Source : traitement CRE-CCIMP - Fichier consulaire RCS - CCIMP

- > Depuis septembre 2008, on constate une augmentation de 34% du nombre de défaillances surtout des TPE de moins de 3 ans (les moins solides), le ralentissement frappe principalement les entreprises travaillant sur le marché des particuliers. Depuis début octobre, on assiste à quelques procédures de licenciements économiques, des mises en congés du personnel et des départs en formation. L'intérim sert de variable d'ajustement avec une nette baisse (-25% par rapport à l'an dernier, soit 1 000 ETP « évaporés »).
- > Cependant, au global, l'année 2008 reste une année relativement bonne pour le secteur et bénéficie de quelques assurances pour le futur :
 - son carnet de commandes est de 9 mois en cette fin d'année (il était de moins d'un mois fin 99)
 - les principaux investissements publics sont maintenus: la ville de Marseille remplira ses objectifs en 2008 et en 2009 et le CG 13 maintiendra aussi son investissement de 560 M€ pour 2009.
- > Les fabricants de matériels et matériaux pour le BTP enregistrent une baisse de -30 à -35 % de leur activité depuis juin. Pour permettre à ces entreprises de continuer à adapter leur outil de production et gérer leur décalage de trésorerie, malgré le durcissement de la position des banques, l'IUMM favorise l'intervention de SOMUPACA, un fonds de garantie pour demande de prêt bancaire, utilisé en prêt à court et moyen terme.

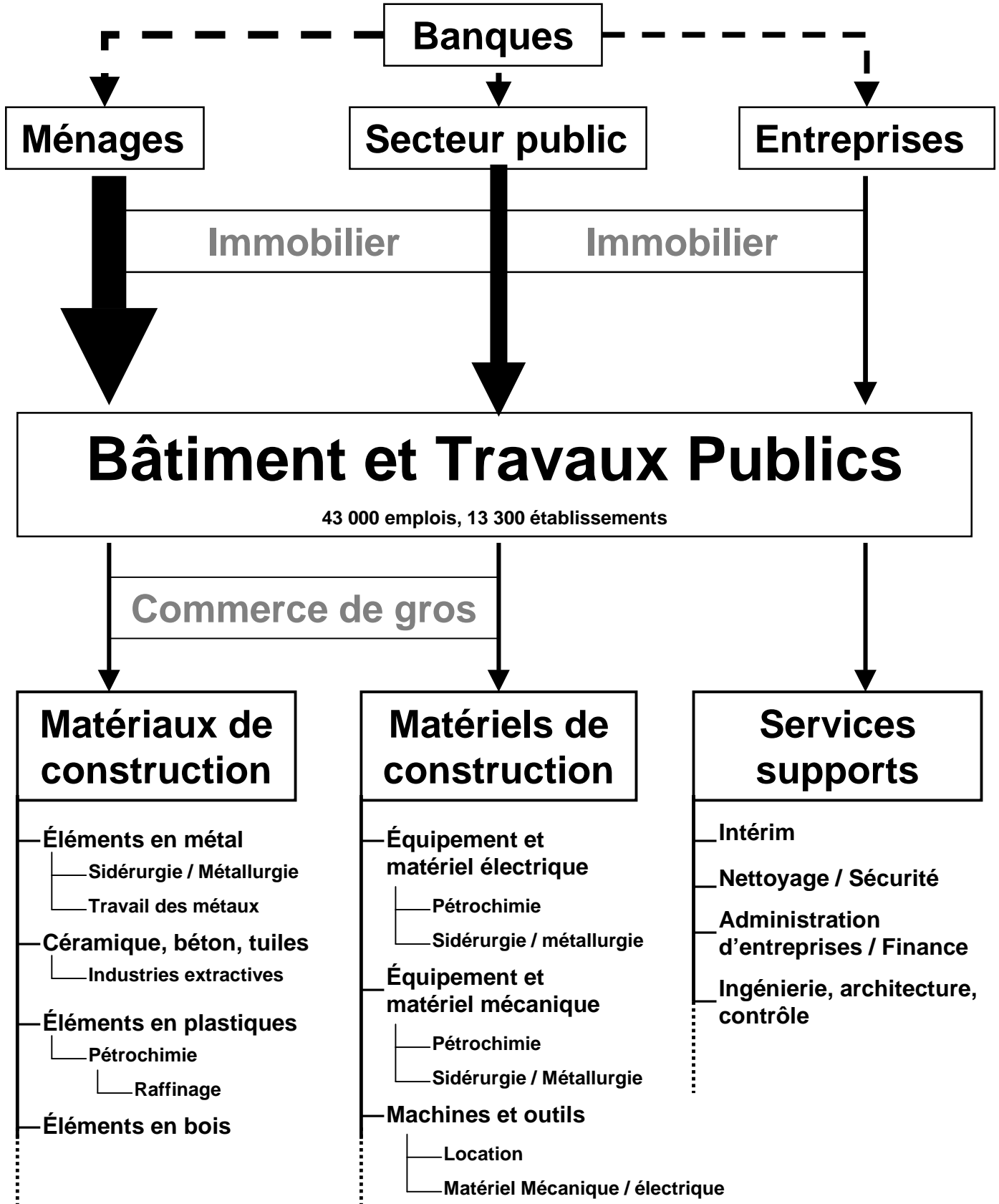


Pôle Ressources Economiques

MARSEILLE PROVENCE
CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE



→ Chaîne de valeur du BTP





→ Une chaîne grippée

> Une demande en berne

> **Un marché des ménages**, qui représente les 2/3 du chiffre d'affaires du Bâtiment, qui décline sous les actions :

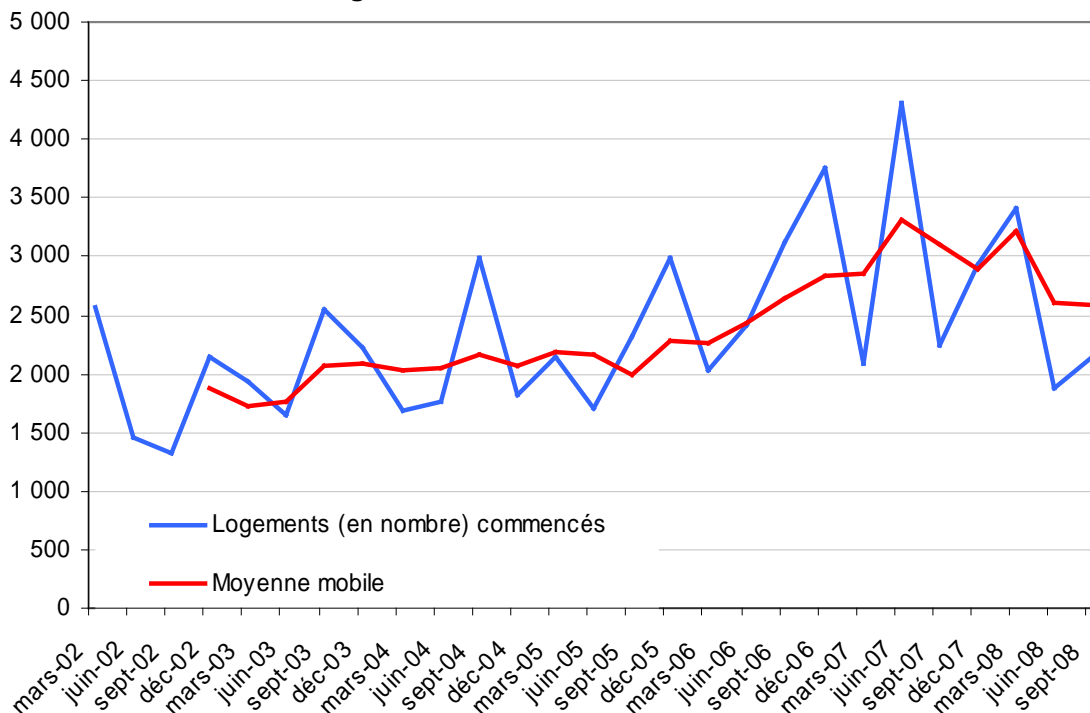
- d'une baisse de pouvoir d'achat (le salaire **réel** moyen du département a **baissé de 2,3 %** entre le 2ème trimestre 2007 et le 2ème trimestre 2008*),
- de l'incertitude vis à vis du futur (crise économique),
- d'une plus grande difficulté à obtenir un emprunt et d'une hausse des taux,
- d'un report des achats de la part des ménages solvables (anticipation à la baisse des prix du marché).

> Les investissements des **collectivités** sont maintenus pour 2009 (car elles sont calculées sur une base économique 2008), mais des interrogations vont se poser pour 2010 avec le risque de moindres rentrées fiscales.

> **Les entreprises anticipent une réduction de leur activité** et une contraction de leur marge, ce qui entraîne un gel des investissements.

> **Un système bancaire** qui revient à ces fondamentaux.

Nombre de logements commencés dans les Bouches-du-rhone



*traitement CRE-CCIMP d'après données URSSAF

Source : MTETM/SESP, Sitadel



→ Une chaîne grippée

> Fortement intégré, le BTP réagit rapidement à une baisse de la demande

> Le BTP est un secteur fortement intégré au tissu économique :

> Il se caractérise par une sous-traitance en cascade des grands groupes vers les PME, TPE et artisans locaux. Cette organisation, source de flexibilité pour le secteur, fait que celui-ci adapte rapidement son outil de production au contexte économique (licenciements, destruction d'entreprises).

> Des consommations intermédiaires importantes qui rendent d'autres secteurs d'activité dépendants du BTP : industries extractives et de la fabrication d'éléments en béton (SOCAREL, FABEMI PROVENCE, MANUFACTURE DE BETON VIBRE,...), fournitures d'éléments nécessaires à l'équipement de l'habitat (sanitaires SETMA, équipements électriques,...), menuiseries et charpentes (IDEE, BOIS ET FERMETTES DE SAINT CANNAT...), à la construction (outils, machines) et services associés (sécurité, nettoyage, intérim, études), la location de matériel de construction (REVEL, JMC TERRASSEMENT,...), les intermédiaires des échanges : commerce de gros spécialisé (COMASUD, VIAL PVC ALU,...), mais aussi sidérurgie et pétrochimie (le bâtiment représente 50% des débouchés du PVC)...

> Une intégration importante dans l'économie locale : d'une part, les fournisseurs du BTP sont nombreux et souvent proches géographiquement (par exemple la zone de livraison d'une centrale à béton est de l'ordre de 50 km). D'autre part, il est difficile pour une TPE-PME locale de trouver des contrats hors de son territoire économique.

> Ce secteur se caractérise par la présence d'une multitude d'entreprises de très petite taille : la moitié des entreprises du département dans le secteur du BTP ne comptent aucun salarié (principalement dans le secteur du bâtiment fortement artisanal);

> Des marges de manœuvre limitées pour les entreprises du secteur

Avec une rentabilité commerciale pure (Excédent Brut d'Exploitation / Chiffre d'Affaires) de 3,9% (contre 6,7% dans l'industrie, hors énergie*) :

- il est plus difficile, voir impossible, pour le secteur du BTP de jouer sur les prix pour relancer la consommation.

- une baisse d'activité se traduit plus rapidement que dans les autres secteurs par une perte d'emplois.



Analyse de l'effet domino de la crise automobile



Les effets de la crise → automobile mondiale sur les fournisseurs de l'automobile

- > La production de véhicules neufs en octobre 2008 est en très nette baisse en Europe et aux USA par rapport à l'an dernier : -14,5% en Europe, - 7,3% en France, -8% en Allemagne, - 19% en Italie, - 40% en Espagne, - 32% aux USA.
- > L'agence de notation financière Fitch prévoit également une baisse des marchés automobiles de plus de 12 % dans l'Europe de l'ouest en 2009. Des prévisions qui pourraient encore être révisées à la baisse en cas de poursuite de la détérioration économique.
- > De la même façon que dans le BTP vu précédemment, le secteur automobile est fortement intégré au reste de l'économie avec de nombreux sous traitants (équipementiers automobiles) et une forte consommation de matières premières transformées (aciers plats, plastiques...).
- > Les équipementiers automobiles sont donc les premiers à ressentir la baisse de production automobile. Dans toute la France, sont annoncées de mesures de chômage partiel : Sanden, Faurecia, les unités françaises et roumaines de Michelin, NTN, Valeo Vision, Inergy), Sepro...



La crise de l'automobile et ses effets dans le département

> Notre département a la caractéristique d'être relativement peu lié à la filière automobile par rapport à d'autres régions. Certains secteurs subissent toutefois, par « effet domino », les contre-coups de cette crise. Sur le territoire cela se traduit principalement par des difficultés dans:

- la sidérurgie qui fournit l'acier plat nécessaire à la fabrication des carrosseries,
- la pétrochimie qui fournit la matière première rentrant dans la composition des pièces en plastiques pour les équipementiers automobiles.

> Si l'on considère les unités de production les plus importantes (+500 salariés), ce sont 7 400 salariés répartis dans 6 établissements qui travaillent dans ces secteurs début 2008 dans notre département.

A la différence du BTP, le secteur automobile est un marché mondialisé soumis à une forte concurrence. Dans ce contexte de crise globale, notre sidérurgie locale n'a pas l'opportunité de trouver des débouchés extérieurs.

Les effets de la crise automobile impactent déjà largement le site d'Arcelor-Mittal à Fos-sur-mer (3 300 salariés) qui a arrêté un de ses deux hauts fourneaux début novembre 2008 en raison de la baisse de la demande et mis en place des mesures pour limiter la présence du personnel (prise de vacances et de RTT). Des mesures de chômage partiel sont également mises en place chez Ascométal (550 salariés).

En 1er lieu, devraient être touchés dans la sidérurgie (Arcelor-Mittal) les emplois administratifs, au niveau des sièges, ce qui devrait « préserver » l'emploi local.

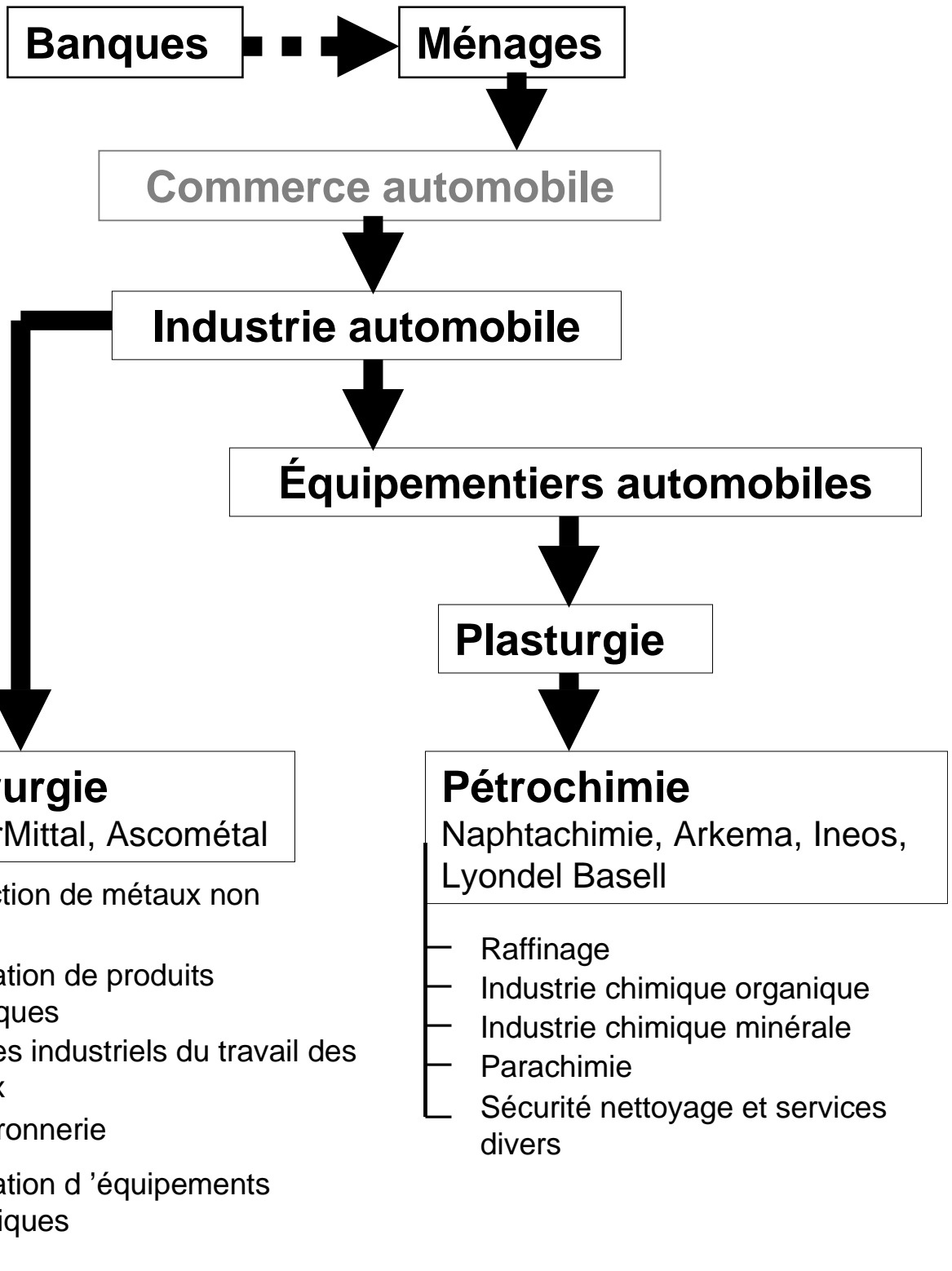
La pétrochimie locale possède une position un peu plus enviable car ses débouchés sont plus diversifiés (Automobile, BTP, chimie aval, aéronautique...). Pour autant, Naphtachimie (500 salariés) diminue de 60% sa production, les 3 sites d'Arkéma (1 000 salariés) du département, qui fabriquent des polyamides à destination de l'industrie automobile, ainsi que du PVC pour le bâtiment, se mettent au ralenti (9 sites français sont concernés). Inéos (1 100 salariés), qui produit également des matières plastiques ainsi que Lyondel basell réduisent la voilure à Berre l'Etang.

L'emploi chez les donneurs d'ordre devrait se maintenir dans les 3 prochains mois, dans l'attente de l'évolution de la conjoncture économique

Toutefois, les sous-traitants de ces grands donneurs d'ordre sont déjà touchés par la baisse d'activité de leurs clients. **Ce sont plus de 2 000 emplois dans la sous-traitance qui méritent vigilance.**



→ Chaîne de valeur de l'automobile





Des sous traitants de l'industrie « lourde » différemment impactés

- > L'intérim et la sous-traitance industrielle sont particulièrement touchés car parallèlement à la baisse de production, les donneurs d'ordre diminuent les volumes d'interim et le recours à la sous traitance.
- > Les sous-traitants les plus dépendants des grands donneurs d'ordre industriels, généralement de petites structures monoclient ont de grandes difficultés à retrouver de nouveaux marchés. Ils sont touchés de plein fouet par le ralentissement et contraints aux licenciements.
- > Les sous traitants qui parviennent à maintenir leurs volumes d'activité sont généralement les moins dépendants des donneurs d'ordre, de plus grosses entreprises de maintenance industrielle, à plus forte valeur ajoutée, qui se réorientent sur les secteurs industriels préservés, le nucléaire en particulier qui souffre d'une pénurie de main d'œuvre qualifiée en maintenance.
- > Il convient donc de surveiller le niveau d'activité des grands donneurs d'ordre industriels du pourtour de l'Étang-de-Berre, qui, si il diminue, se traduira par une baisse de la sous-traitance.
- > La diminution subite du recours à la sous-traitance dans la métallurgie, le bâtiment mais aussi dans l'ingénierie (où les taux de contrats précaires sont relativement élevés : de l'ordre de 10 à 15%) pourrait conduire à une forte poussée du chômage au premier trimestre 2009 dans l'ouest du département.
- > Les prévisions de croissance pour 2009 sont conditionnées par la santé de l'industrie.



Les recommandations pour l'action



→ Recommandations pour l'action

> Apporter une surveillance particulière à l'économie du territoire de l'ouest de l'étang de Berre où sont implantés les grands donneurs d'ordre industriels et les zones logistiques.

Pour soutenir les TPE - PME et les sous-traitants du BTP et de l'industrie lourde de notre département, il est nécessaire de :

> Mobiliser les sources de financement existantes pour les ménages :

> assurer l'accès au crédit,

> informer les particuliers et les professionnels sur les aides mobilisables dans le cadre de la rénovation de l'habitat, les dispositifs à taux zéro,...

> Mobiliser les financeurs publics :

> promouvoir l'investissement productif (économique ou social) auprès des collectivités et de l'Etat afin de mettre en construction les équipements nécessaires pour profiter au mieux de « l'après crise » pour cela :

- réaliser, ou mettre en place, des plans de rénovation des bâtiments publics : collèges, lycées, hôpitaux, cités universitaires,...

- construire les infrastructures économiquement structurantes nécessaires pour le développement économique du département : poursuite des travaux pour les opérations en cours (ITER, Euromed, L2, Port de Fos), et assurer la mise en place des projets futurs : LGV Paca, contournement d'Arles, poursuite de la L2, extension et modernisation du Grand Port Maritime de Marseille, réalisation d'infrastructures pour le tourisme d'affaire, la croisière,....

- avancer le démarrage des investissements déjà prévus (pour 2010/2011 par exemple) pour lisser l'activité.



→ Recommandations pour l'action

> Mobiliser les acteurs publics locaux :

- > assurer le logement des actifs par la construction de logements avec des prix en adéquation avec les salaires locaux (en libérant des espaces fonciers pour entraîner une baisse des prix),
- > réduire les délais de paiement pour préserver la trésorerie des PME et leur permettre un accès aux marchés publics

> Mobiliser les acteurs du secteur :

- > inciter les sous traitants à former leurs personnels pendant les périodes creuses pour préparer l'après crise,
- > former les professionnels du bâtiment à l'installation de matériel innovant (solaire,),
- > Inciter les TPE/PME à se regrouper pour répondre aux appels d'offre.

> Mise en place de mesures d'accompagnements par les services fiscaux et bancaires :

- > faciliter l'accès des entreprises à l'emprunt pour régénérer leur trésorerie,
- > accorder des délais de paiement aux entreprises du secteur sur les charges fiscales et sociales (Trésor Public, Urssaf, Unedic, RSI),

Observatoire avancé des PME

Anticiper les fragilités des entreprises

Prochaine enquête au premier trimestre 2009

Rendez-vous sur www.ccimp.com
[rubrique Ressources Eco]



Attention! Vous êtes à un clic de l'ensemble de l'information économique stratégique locale et c'est en accès libre...

CONTACTS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

----- CCI Marseille Provence
----- 9, La Canebière - Palais de la Bourse
----- BP 21 856 - 13 221 Marseille cedex 01

